



AMBASSADE DE FRANCE A SRI LANKA ET AUX MALDIVES
SERVICE ECONOMIQUE

REDACTEUR : HERVE SARNELLI

27 DECEMBRE 2017

BREVES ECONOMIQUES SRI LANKA & MALDIVES

Décembre 2017

Sri Lanka :

- Accord du FMI pour le décaissement de la quatrième tranche du plan d'aide
- Adoption du budget 2018

Maldives :

- Signature à Pékin de l'accord du traité de libre-échange entre les Maldives et la Chine

SRI LANKA

- **Accord du FMI pour le décaissement de la quatrième tranche du plan d'aide.** Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 6 décembre la troisième revue du programme triennal mis en œuvre par les autorités sri-lankaises au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Pour rappel la FEC a été accordée en juin 2016 pour un montant de 1,5 Md USD (1,1 Md DTS – 185 % des quotas). La validation de la 3^{ème} revue permet le versement d'une quatrième tranche de l'ordre de 251,4 M USD (versement total prévu en six tranches). La FEC est destinée à soutenir le programme de réforme du gouvernement sri lankais visant à réduire le déficit budgétaire, reconstituer les réserves de change, introduire un système fiscal simplifié et plus équitable, restaurer la stabilité macroéconomique et à favoriser une croissance inclusive. Le Conseil déclare que les objectifs prévus dans le cadre de cette troisième revue ont été atteints. Le pays a enregistré une croissance économique au premier semestre cette année (+3,9% en variation annuelle), cependant ralentie par des conditions climatiques défavorables (sécheresse puis inondations). Le pays a pu reconstituer le niveau des réserves de change. Celui-ci s'établissait à 7,3 Mds USD fin septembre (contre 6 Mds USD à fin 2016). Par rapport aux précédentes revues, les services du Fonds révisent en baisse à 4,2% leur prévision de croissance économique pour 2017. Celle-ci devrait néanmoins s'accélérer en 2018 à la faveur de la reprise du secteur agricole et de la bonne tenue des secteurs de la construction et des services. Le PIB croîtrait ainsi 4,6% en 2018, puis de 5% sur le moyen terme. Le Fonds estime que l'inflation pourra être contenue à 5% d'ici la fin de l'année comme en 2018. Le Fonds salue l'adoption d'un nouveau code des impôts conforme aux attentes qui entrera en vigueur en avril 2018. Mais des efforts sont encore à produire pour réduire davantage le déficit budgétaire (à -3,5% du PIB d'ici 2020) et les vulnérabilités externes. Une accélération des réformes est indispensable au vu du niveau élevé de l'endettement public (85,2% du PIB, dont 47 % libellés en devises), des faibles performances des entreprises publiques, et des importants besoins de financement brut (estimés à 17,6% du PIB). Une refonte des prix dans l'énergie permettra de soutenir la consolidation fiscale : à cet égard les autorités prévoient d'instaurer en 2018 des mécanismes de fixation automatique des prix du pétrole et de l'électricité.
- **Adoption du budget 2018.** Le parlement a adopté le 9 décembre 2017 le budget de l'Etat pour 2018. Il a été intitulé par le Ministre des finances et mass media : « un budget bleu-vert ; lancement de l'entreprise Sri Lanka. ». Le gouvernement estime à + 4,5% la croissance du PIB pour l'année en cours et table pour 2018 sur une croissance de +5% et une inflation de + 6%. Le budget 2018 prévoit des recettes de 2 326 Mds LKR et des dépenses de 3 001 Mds LKR, faisant apparaître un déficit de – 675 Mds LKR, soit 4,5% du PIB. Selon les dernières estimations le déficit en 2017 atteindrait 5,2% du PIB. En 2018, les dépenses devraient croître de +12,1% pour atteindre 21,1% du PIB. Les dépenses d'investissement (25,3% des dépenses totales) augmentent de 9,6%. Les recettes progressent de

+ 16,5% et représenteront 16,3% du PIB (contre 15,3% en 2017). Les autorités comptent sur l'entrée en vigueur en avril du nouveau code des impôts pour doper les recettes fiscales (+16,3%). Plusieurs dispositions visent une meilleure protection de l'environnement (réduction des taxes à l'importation de véhicules électriques par ex.) et la mise en valeur des ressources océaniques (modernisation de ports et de la flotte de pêche). Différentes mesures sont destinées à promouvoir l'entrepreneuriat, soutenir les petites et micro entreprises, attirer les investissements étrangers et développer les exportations. Les secteurs du tourisme, de l'agriculture, des technologies de l'information font l'objet d'un soutien particulier. L'objectif étant de faire du pays un véritable hub logistique, le gouvernement va accorder la possibilité aux sociétés étrangères d'être majoritaires dans le capital d'entreprises du secteur des transports maritimes et de la logistique. Pour faciliter les investissements, un guichet unique est mis en place. Près de 1200 surtaxes seront supprimées sur les 3 prochaines années.

MALDIVES

- **Signature à Pékin de l'accord du traité de libre-échange entre les Maldives et la Chine.** Le traité a été signé le 7 décembre dans le cadre de la visite officielle de 3 jours du président des Maldives Abdulla Yameen. Le séjour a été aussi marqué par la célébration du 45ème anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays. Il s'agit de la première visite d'Etat du président maldivien en Chine ; il y a cependant déjà effectué deux visites depuis son élection, en 2014 et 2015 ; Xi Jinping s'est rendu aux Maldives en 2014. Le document exempte de droits de douane 8626 produits en provenance des Maldives et 8277 en provenance de Chine. Selon les estimations du gouvernement maldivien le traité entrainerait la première année une perte de recettes douanières estimée à 4 M USD. La liste des marchandises exclues de cet accord comprend le tabac, le porc et dérivés, emballages plastiques et boissons alcoolisées. A l'occasion de cette visite onze autres accords bilatéraux ont été signés parmi lesquels : un échange de lettres pour un projet de micro-réseau de dessalement d'eau de mer avec l'aide chinoise et pour une étude de faisabilité d'un projet municipal pour le traitement de déchets solides et leur recyclage ; un protocole pour la création d'une station d'observation océanique ; un accord cadre pour le développement conjoint d'une zone économique aéroportuaire sur l'île Hulhumale ; un accord pour le design et la construction d'une liaison routière entre Hulhule et Hulhumale.